

« Des pointes à plus de 100 km/h sur cet axe limité à 30 » : une pétition lancée contre la vitesse sur ce chemin à La Seyne

Pour préserver leur sécurité et leur qualité de vie, une cinquantaine de riverains demande à la mairie de La Seyne d'intervenir et de faire cesser cette « situation préoccupante ». Avant qu'un accident grave n'arrive.

MICHAËL GUILLON

CRÉÉ LE 18 AOÛT 2026 • 07:00

MIS À JOUR LE 18 AOÛT 2026 • 07:00

Très fréquenté, notamment en début et en fin de journée, le chemin de Brémont est un axe de liaison entre Six-Fours et La Seyne.

M. G.

« Cette ligne droite, on la surnomme le circuit du Castellet ». Habitant le long de la section du **chemin de Brémont** à La Seyne qui borde le terrain où se tient régulièrement un marché agricole, Pierre-Louis Niard se fait le porte-parole des **riverains inquiets de la vitesse excessive** des véhicules sur cet axe.

« **Depuis la suppression, en mars 2025, d'une chicane** matérialisée par des balises J11, on a constaté une **augmentation sérieuse de la vitesse sur cette ligne droite, très fréquentée par les voitures, les deux-roues et les poids lourds**. En journée, explique le riverain, **certains roulent facilement à plus de 80 km/h. Et la nuit c'est pire, notamment avec un motard qui traverse le quartier en quelques secondes, avec sans doute des pointes à plus de 100 km/h** ».

« Faire respecter la limitation à 30 km/h »

« Cette situation est préoccupante, poursuit Pierre-Louis Niard, car cette portion de voie comprend **l'accès à une crèche (Les Petits argonautes)**. On voit d'ailleurs les mamans sortir avec difficulté du lotissement L'Ensoleillée. On n'ose pas imaginer un drame avec un bébé pris dans un accident... Et puis il y a aussi un arrêt de bus et un passage piéton qui, durant l'année scolaire, sont fréquentés quotidiennement par de jeunes enfants, des familles... **Sans parler des cyclistes qui sont en danger**. Malgré ces équipements, aucun aménagement ne permet de modérer la vitesse des véhicules sur cette ligne droite ».

Les riverains évoquent aussi « **des nuisances sonores importantes** » et « la pollution liée aux vitesses excessives ». Pour faire valoir leurs arguments, ils ont lancé une pétition qui a recueilli une cinquantaine de signatures. « Notre volonté, expliquent-ils, c'est que la limitation à 30 km/h soit respectée (avec chicanes, plateaux traversants, contrôles...) afin qu'on puisse **sortir de chez nous sans risquer de se faire percuter** ».

Un rendez-vous demandé au maire

Du reste, observe Pierre-Louis Niard, « il y a dans le quartier **des tas d'exemples de plateaux traversants** qui permettent de réduire la vitesse. Alors qu'ici, on a enlevé une chicane qui devait servir à ça. Et puis côté Six-Fours, le chemin Lombard - qui prolonge celui de Brémont - est bordé de deux trottoirs (contre un seul côté Brémont), ce qui rétrécit la voie et oblige à ralentir. Pourquoi ne pas faire pareil ? »

Cette problématique du chemin de Brémont a été évoquée publiquement, en avril dernier lors d'une réunion du Comité d'intérêt local des quartiers sud et ouest, à laquelle participait le maire de La Seyne. « Il semblait sensibilisé à ce sujet, rapportent les riverains concernés. Un rendez-vous avec lui a été demandé, mais il ne pourra avoir lieu avant le mois d'octobre, **le caractère urgent de cette mise en sécurité n'ayant visiblement pas été retenu...** ».

La Ville consciente du problème

En réponse aux doléances des riverains, la mairie indique avoir connaissance du problème soulevé et précise qu'un arrêté municipal restreint désormais **la vitesse à 30 km/h sur tout le linéaire du chemin de Brémont**. « Mais c'était déjà limité à 30 dans la ligne droite devant chez nous », objectent les riverains. Toujours est-il que la Ville assure « réfléchir à des aménagements avec la Métropole et en concertation avec les riverains ». **Des contrôles de vitesse** effectués par la police municipale devraient également être effectués prochainement.